

MAINTIEN & D'ACTUALISATION DES COMPETENCES SERVICES DE SURVEILLANCE HUMAINE OU GARDIENNAGE RENOUVELEMENT CARTE PROFESSIONNELLE

60% **PRATIQUE**
40% **THEORIQUE**

Objectifs pédagogiques

Actualiser les compétences théoriques et pratiques nécessaires au maintien de l'emploi d'agent de sécurité privée et pour répondre à l'obligation de l'arrêté du 27 Février 2017 (modifié arrêté du 24 janvier 2023).

Pré-requis

Etre en possession d'un n° de carte professionnelle délivré par le CNAPS (décret 2009-137 du 09/02/2009).
Test B1 ou équivalence (arrêté du 31/03/2022 – Article 1).
Evaluation pédagogique (10 questions courtes).

Public concerné

Toute personne souhaitant continuer à exercer les fonctions d'agent de sécurité privée.

Programme de formation

Exposé théorique

1ère partie : Geste élémentaire de premier secours (3 heures)
2ème partie : Cadre juridique d'intervention (8 heures)
3ème partie : Compétences opérationnelles (2 heures)
4ème partie : Prévention des risques terrorisme (8 heures 30)

Exercices pratiques

1ère partie : Geste élémentaire de premier secours (4 heures)
3ème partie : Compétences opérationnelles (4 heures)
4ème partie : Prévention des risques terrorisme (4 heures 30)

Supports de cours et matériels pédagogiques

Livret du cours Vidéo
Emetteurs-récepteurs, etc ...

Lieux de réalisation

Mulhouse – Chez notre partenaire à Strasbourg

Evaluation

Présentiel

Modalités d'accès

Délai de réponse de 48 heures après la prise de contact par e-mail ou par téléphone.

Organisation

Effectif de mini. : 4 - maxi. : 12
34 heures (-7 heures si Mac SST moins 24 mois)

Accessibilité

Locaux non adaptés aux personnes en situation d'handicap.

Inscription

Jusqu'à 48 heures avant le début de la formation

Tarif

Merci de nous demander un devis par mail à forces.GrandEst@orange.fr

Nous faisons appel à des formateurs auto-entrepreneurs pour certains modules de formation.

Autorisation administrative n° FOR-068-2028-04-18-20230859148 délivrée par la Commission Interrégionale d'Agrément et de Contrôle Article L.612-14 du code de la sécurité intérieure dispose que « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »

Contrôle qualité assuré par



SURETE

Siège
15 rue d'Avignon
68200 MULHOUSE

SECURITE INCENDIE

06 38 73 29 57
forces.GrandEst@orange.fr

SECOURISME

IBAN FR76 1470 7508 1433 1215 0891 668
N° SIREN 910 505 858
SARL au capital de 100 Euros
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 68 03265 68 auprès du Préfet de Région Grand Est

BIC CCBPFRPPMTZ
Code APE 8559 A
TVA non applicable 293 B CGI

PREVENTION

Une équipe au service de votre sécurité